

Le 24 novembre 2015

Commission des transports et de l'environnement  
CTE-PL76  
A/s de Mme Louise Cameron  
Secrétaire de la Commission  
Direction des travaux parlementaires  
1035, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, bureau 3.31  
Québec, QC, G1A 1A3

Commissaires,

Je désire vous entretenir d'un problème important de transport qui affecte la santé de populations vulnérables d'aînés à mobilité réduite. Mon commentaire se fonde sur l'expérience pénible de ma propre famille, notamment celle de mon père, âgé de 86 ans, dont la mobilité est réduite et qui ne peut plus conduire de voiture.

Vous devez savoir, et pouvoir confirmer, que le découpage des territoires en santé ne suit pas le découpage des territoires en transport en commun. Cette situation donne lieu à des aberrations du genre de celle que ma famille a vécu.

Mon père réside dans la ville de St-Bruno, qui fait partie de l'agglomération de Longueuil. C'est donc le *Réseau de transport de Longueuil* (RTL) qui assure le transport adapté sur le territoire dont fait partie St-Bruno. Cependant, la ville de St-Bruno est rattachée à l'hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe en ce qui a trait aux services de santé hospitaliers.

En février 2015, à la recommandation de ses néphrologues traitants, mon père devait commencer des traitements de dialyse à l'hôpital Honoré-Mercier. Chaque traitement dure 4 heures et doit être répété 3 jours par semaine. C'est à ce moment que nous avons découvert avec désarroi l'inefficacité des moyens de transport adapté qui nous était proposés.

RTL ne se rend pas jusqu'à St-Hyacinthe en transport adapté. RTL nous proposait donc d'amener mon père jusqu'au Tim Horton de Beloeil à 6h00 du matin. Là, mon père, dont la mobilité est réduite, aurait attendu une correspondance en transport adapté avec la *Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu* (RITA) qui l'aurait amené à l'hôpital de St-Hyacinthe. Le retour aurait fonctionné de la même façon avec un transfert au Tim Horton de Beloeil où RTL serait venu le chercher à 18h30, soit plus de 12 heures après le départ de son domicile. <sup>1</sup> Est-il besoin de préciser que la distance entre St-Bruno et l'hôpital de St-Hyacinthe se franchit, sans forcer la note, en à peine 30 minutes? Or, ce scénario inhumain nous était proposé trois jours par semaine.

---

<sup>1</sup> Ces informations sur le RTL m'ont été fournies par Mme Karine Lebel, technicienne en transport adapté du RTL, en novembre 2015. Des informations semblables avaient été fournies à ma mère en février 2015.

Ironiquement, RITA, qui se rend à l'hôpital de St-Hyacinthe, se rend aussi à St-Bruno. Pire encore, RITA s'arrête devant la résidence de personnes âgées où habite mes deux parents pour desservir la population de son territoire qui désire se rendre à St-Bruno. De plus, RITA offre le déplacement au coût très abordable de 6\$ vers St-Bruno et 11\$ vers St-Hyacinthe. Cependant, RITA est dans l'impossibilité de transporter des passagers résidant à St-Bruno.

La seule autre alternative de transport adapté qui nous a été proposée est plutôt coûteuse, surtout pour des personnes vivant de leurs seuls revenus de retraite. Deux compagnies de taxi adapté font, sur réservation seulement, la navette entre St-Bruno et St-Hyacinthe. Leurs grilles tarifaires sont semblables. Dans les deux cas, ce service coûte environ 70\$ par déplacement. Au rythme de 6 déplacements par semaine, le coût hebdomadaire de transport se chiffre à 420\$. Même si l'hôpital finance 65% du coût de ce service, il demeure assez élevé pour des personnes âgées. Mais surtout, il est sans commune mesure avec le coût proposé par RITA dont le territoire jouxte celui de Longueuil.

J'ai discuté de la situation avec Mme Isabelle Bérubé, conseillère à la ville de St-Bruno, qui siège également au comité du RTL. Mme Bérubé, qui ignorait tout de ce problème, partage mon désir d'y remédier. Elle m'a parlé de la présente commission et a offert de vous relater mon expérience ou, mieux encore, a proposé que je vous écrive à ce sujet.

Mme Bérubé m'a dit qu'il existait des ententes entre les réseaux de transporteur qui pourraient, si elles étaient négociées en ce sens, résoudre le problème de mon père. Elle m'a cité le cas de l'entente entre le *Conseil intermunicipal de la Vallée du Richelieu* (CITVR) et RTL qui permet aux résidents de St-Bruno de monter à bord des autobus réguliers (pas le transport adapté) du CITVR de s'arrêter sur la route 116, à la hauteur de St-Bruno. Je crois savoir que ce service est très utile aux étudiants de St-Bruno qui fréquentent le CEGEP de St-Hyacinthe.

Une telle entente avec RITA réglerait le problème de transport de mon père (qui n'est sûrement pas le seul dans cette situation). Même si une telle entente serait subordonnée au nombre de places disponibles dans l'autobus adapté de RITA, puisque la population de la Vallée du Richelieu aurait préséance sur toute autre population, j'ai observé que les autobus de RITA ne sont pas remplis à pleine capacité. Toutefois, de telles ententes ne sont pas obligatoires et lorsqu'une telle entente n'aboutit pas, c'est toute une population vulnérable qui en souffre.

Mes recommandations à la commission sont les suivantes :

- que le transport adapté tienne compte des territoires en santé afin qu'une population ne soit pas déconnectée des hôpitaux et autres points de service en santé qui la desservent et
- que le transport adapté vers les hôpitaux et les points de services en santé se fasse humainement, sans correspondance et sans attente interminable.

Je vous remercie du temps que vous avez pris à lire mon compte rendu et mes recommandations. J'espère que la prochaine loi règlera la situation désastreuse du transport adapté vers les points de services en santé.

Brigitte Gener